



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OURCQ AMONT**

«Civilité» «Nom_prenom»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«Code_Postal» «Ville»

Programme de Restauration du ru d'Allan

Tranche 1

Compte-rendu de la réunion de piquetage

29 Janvier 2015

• Lieu :	Mairie de Sommelans à 09h30
-----------------	-----------------------------

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Ourcq amont	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Forêts et Paysages

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEVEQUE Yves	Président du syndicat	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
APPLINCOURT David	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
LEGUILLETTE Jean-Marie	Adjoint mairie de Sommelans	✓		
GOJARD Régis	Adjoint mairie de Sommelans	✓		
MANGELINCK Ludovic	Agent technique du syndicat	✓		
KRAMP Jean-Claude	Agent technique du syndicat	✓		
BAHU Yves	Maire de Priez	✓		
GOJARD Thierry	Commune de Sommelans	✓		
DELERUE Jean-Marc	Maire de Sommelans	✓		
LEGUILLETTE Jean-Paul	Commune de Sommelans	✓		
LEGUILLETTE Florian	Commune de Sommelans	✓		
GOJARD Germain	Conseiller commune de Priez	✓		

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan concerne les cours d'eau suivants :

- le ru d'Allan de sa source (commune de Sommelans) jusqu'à sa confluence avec le canal de l'Ourcq (commune de Bourneville),
- l'ensemble des affluents du ru d'Allan.

L'ensemble du linéaire qui sera traité au cours du programme pluriannuel est d'une longueur de **28,4 km**. Ci-dessous, la liste des tronçons de travaux avec le linéaire de chacun d'entre eux.

Tronçons	Cours d'eau	Linéaire	Tranche travaux	Total Linéaire(m)
ALA	Ru d'Allan	3360	1	4960
ALB	Affluent : Les fonds de Saussy	1600	1	
ALC	Ru d'Allan	3500	2	5070
ALD	Affluent : Les Mégredaux	1120	2	
ALE	Affluent : Le Patron	250	2	
ALF	Affluent : Le Fond du Bagnolet	200	2	
ALG	Affluent : Ru de Monnes	900	3	4360
ALH	Ru d'Allan	2250	3	
ALI	Affluent : Ru du Villepolin	960	3	
ALJ	Affluent : Ru de Chézy-en-Orxois	250	3	
ALK	Ru d'Allan	3610	4	5765
ALL	Affluent : Ru de la ferme de Vailly	1200	4	
ALM	Affluent : Ru du Rossignol	955	4	
ALN	Ru d'Allan	3860	5	8245
ALO	Affluent : Ru de Saint-Quentin-sur-Allan	2495	5	
ALP	Affluent : Ru de Louvry	1250	5	
ALQ	Affluent : Ru de Bourneville	640	5	
			Total	28400

- La 1^{ère} tranche du programme de restauration du lit et des berges concerne les communes de Sommelans et Priez. Le linéaire de cours d'eau concerné est de 4960 ml.

- **DETAIL DES TRAVAUX :**

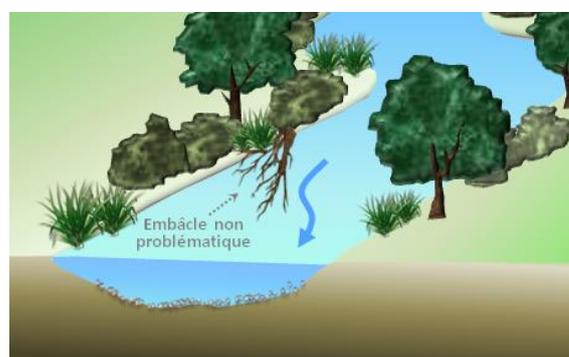
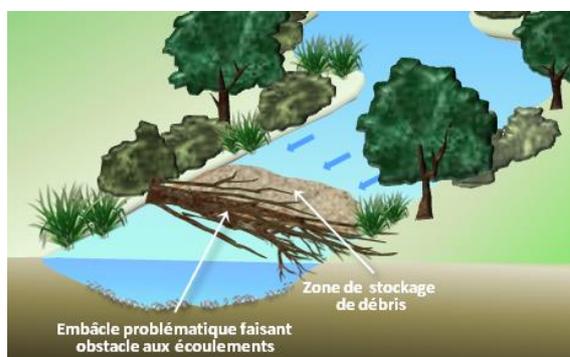
- Les travaux seront réalisés par l'intermédiaire d'une équipe de bûcherons assistée d'une pelle mécanique équipée d'une pince (*pelle à chenille pour limiter la portance et le marquage au sol*).

Pour les berges,

- La nature des interventions correspond à :
 - une restauration de la végétation rivulaire comprenant le débroussaillage sélectif de la végétation arbustive et buissonnante, l'abattage des arbres morts ou penchants fortement vers le cours d'eau, l'étêtage, l'élagage, l'émondage, le recépage ainsi que la sélection des rejets de souches,
 - des produits de traitement provenant des opérations ci-dessus mentionnées seront mis en andain et déposés en haut de berge dès lors que l'on se situe dans des zones boisées. Un brûlage ou broyage des résidus ligneux inférieur à 8cm de Ø sera effectué selon la typologie du terrain.
 - Le bois, supérieur à 8 cm de diamètre, sera déposé en haut de berge et laissé à disposition des propriétaires/riverains.

Pour le lit,

- Une gestion sélective du lit comprenant l'enlèvement et/ou le déplacement des embâcles gênant le bon écoulement de l'eau sera effectuée,
 - Les embâcles naturels (*souches, branches, bois morts, ...*) ne seront totalement retirés que s'ils présentent un véritable obstacle à l'écoulement de la lame d'eau.
 - Les embâcles composés de matériaux hétéroclites (*tôles, ferrailles, déchets, seuils non-conforme, ...*) seront obligatoirement retirés et évacués par l'entreprise en décharge appropriée.
 - Le déplacement partiel d'embâcles naturels permet également de recréer des habitats. Il est demandé à l'entreprise, dans la mesure du possible, de favoriser ce type d'intervention.



Les schémas ci-contre permettent de comprendre la différence entre un embâcle problématique et non-problématique.

- Cette première tranche de travaux concerne les sources et la tête de bassin du ru d'Allan. Le ru présente un gabarit très minimaliste et les typologies d'actions ne sont pas trop importantes (élagage, étêtage, gestion des déchets, ...)
- Un marquage préalable des arbres où l'intervention est prioritaire a été effectué lors de cette réunion de piquetage (photo ci-contre).



• **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Les travaux débiteront lors de la semaine 7 (09 février) au niveau des sources du ru d'Allan (amont de la commune de Sommelans).
- L'entreprise a pris en compte les différentes canalisations (fibre optique, gaz, eau, ...) traversant le ruisseau. Une demande de DICT sera réalisée avant le démarrage des travaux.
- Après accord avec l'entreprise et les différents partenaires techniques, il sera prévu d'enchaîner sur la seconde tranche de travaux (communes de Priez, Monnes et Saint-Gengoulph) une fois la 1^{ère} terminée.
- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. APPLINCOURT David – entreprise Forêts et Paysages 06.07.87.95.13
 M. FELZINGER Guillaume– Union des syndicats 03.23.20.36.74
 Les agents du Syndicats de l'Ourcq amont 06.81.73.01.72
 06.26.79.45.38

• **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

- La prochaine réunion de chantier aura lieu **le Mardi 17 Février 2015, à 09h30 devant la Mairie de SOMMELANS.**

Voir plan ci-contre

Le service technique,

